

# INTERNATS

## Quel rôle pour la Région ? L'exemple de la Région Rhône Alpes

*Fanny Blanchi, directrice des Lycées*  
*Yohann Pignon, responsable du service de  
l'action éducative*

# Introduction et cadre légal

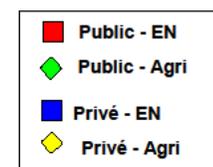
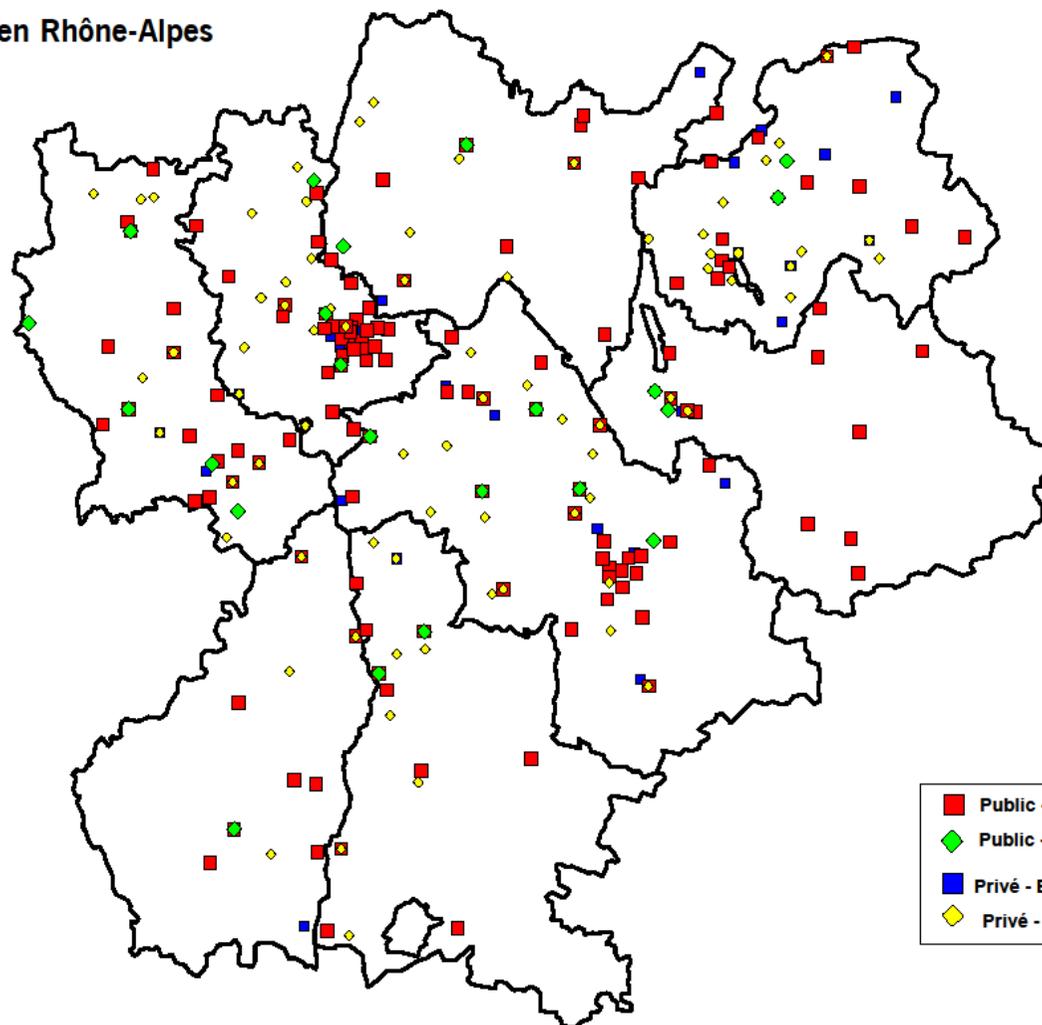


# Les compétences de la Région

- ▶ Travailler à la cohérence de l'offre de formation (C-PRDFP) en lien avec les autorités académiques), et à la politique d'orientation
- ▶ Mettre à disposition les infrastructures nécessaires pour le fonctionnement des lycées : assurer la cohérence entre les locaux et les formations, fournir les équipements matériels, pédagogiques, informatiques,
- ▶ Fournir les moyens de fonctionnement des lycées : dotation de fonctionnement, forfait d'externat /aide à l'investissement des lycées privés, équipement des postes de travail des agents régionaux dans les lycées, logements de fonction, politique déchets, politique restauration.
- ▶ Soutenir les projets éducatifs des lycées (appel à projet unique, lycées écoresponsables)
- ▶ Soutenir les familles et les élèves (BEPJ, Explora, M'RA)

# Les lycées et lycéens de Rhône Alpes

Les lycées en Rhône-Alpes



Ministère	Nombre d'établissements			
	PUBLIC	PRIVE	TOTAL	%
EDUCATION NATIONALE	247	140	387	80%
AGRICULTURE	20	74	94	20%
<b>TOTAL</b>	<b>267</b>	<b>214</b>	<b>481</b>	<b>100%</b>
	56%	44%	100%	

Ministère	Effectifs			
	PUBLIC	PRIVE	TOTAL	%
EDUCATION NATIONALE	175 167	59 205	234 372	92%
AGRICULTURE	6 146	14 812	20 958	8%
<b>TOTAL</b>	<b>181 313</b>	<b>74 017</b>	<b>255 330</b>	<b>100%</b>
	71%	29%	100%	

# Rappel du cadre légal sur les internats

- ▶ Article L.214-5 code de l'éducation:

« Le Conseil Régional définit le mode d'hébergement des élèves dans le cadre du programme prévisionnel des investissements ».

# Rappel du cadre légal sur les internats

- ▶ Un service annexe à un service public obligatoire, à caractère facultatif et à vocation sociale qui concourt à l'amélioration des conditions de vie dans les lycées et est intégré au projet d'établissement.

# Interventions régionales en matière d'internats

- ▶ Compétence hébergement
- ▶ Construction / rénovation de places d'internats
- ▶ Accompagnement à la mutualisation de places d'internat
- ▶ Accompagnement de projets

# 1. Une étude de 2008 sert de base à l'élaboration de la politique régionale



# Enquête occupationnelle sur les internats des lycées publics de la région (fin 2008)

- ▶ Volet physique
- ▶ Volet occupationnel
- ▶ Volet fonctionnel
- ▶ Objectif :  
construction d'une  
politique régionale  
sur les internats





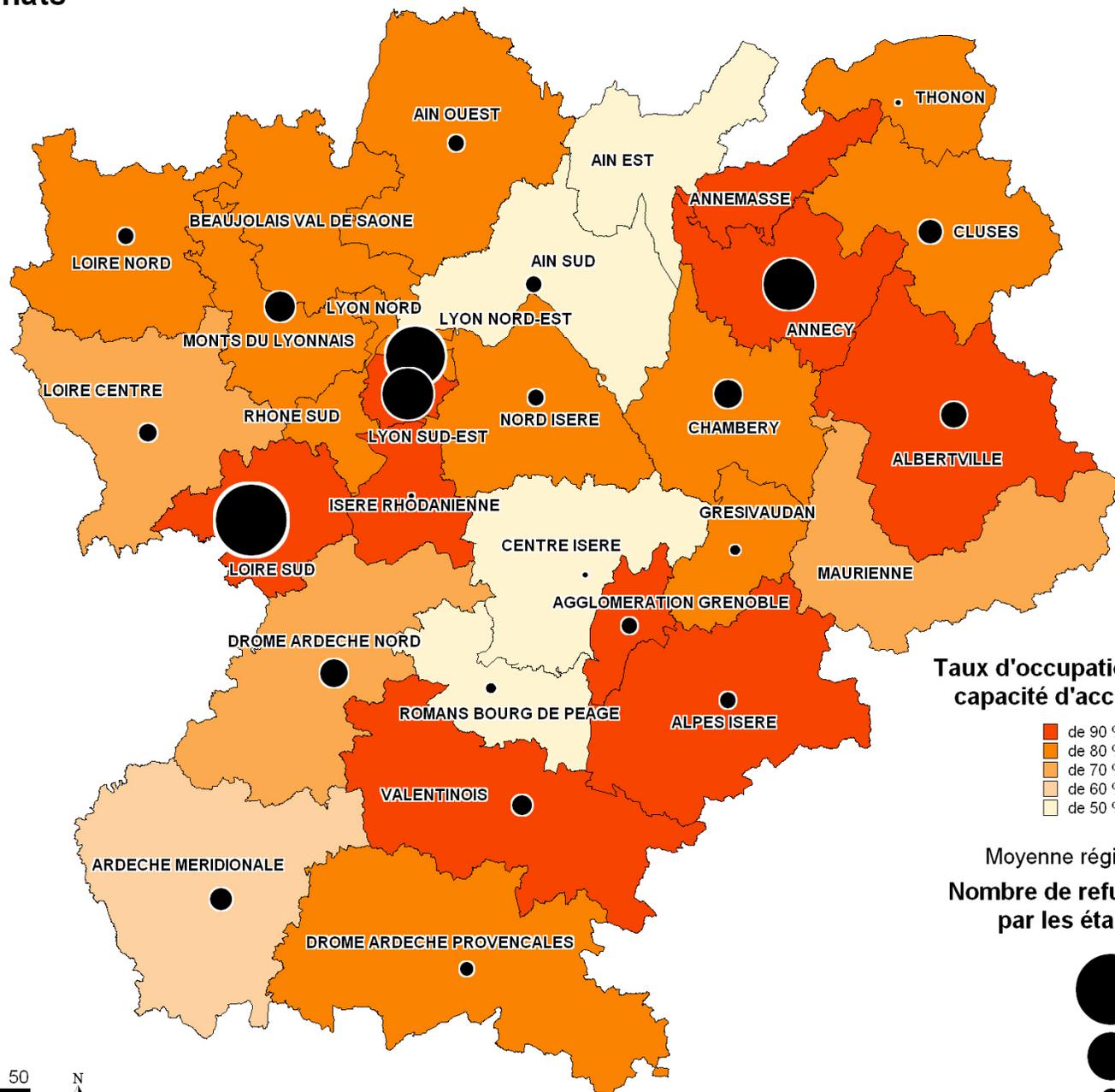
# Volet physique

- 154 internats, 238 bâtiments, 638 étages, 23 600 places
  - 64 % des internats dans un seul bâtiment
  - Des contraintes de surveillance et d'occupation
  - Des internats dissociés ou éloignés du bâtiment principal du lycée
- Près de 7 800 chambres, très majoritairement à 3 ou 4 lits
  - Chambres à 1 lit : 3 % des lits
  - Chambres à 2 lits : 12 % des lits
  - Chambres à 3 lits : 41 % des lits
  - Chambres à 4 lits : 34 % des lits
  - Chambres à 5 lits ou + (dortoirs) : 10 % des lits
- Une moyenne de 163 lits par internat (de 36 à 460 lits)
  - Moins de 50 lits : Fernay-Voltaire, Charlieu, Saint-Marcellin, Voiron
  - Plus de 400 lits : La Martinière-Monplaisir (Lyon), Louis Lachenal (Pringy)
- 21 internats ont recours à des lits superposés

# Volet occupationnel

- 21 000 internes
  - 57 % de garçons, 43 % de filles
  - 13 internats réservés aux filles, 6 aux garçons, 135 mixtes
  - Environ 14 internes pour 100 lycéens rhônalpins
  - Taux d'internes plus élevé en EREA, lycées professionnels et CPGE
- Une diversité de publics (mineurs, majeurs, formations)
  - Lycéens en formations professionnelles : plus de 38 %
  - Lycéens en formation générale : plus de 25 %
  - Lycéens en formation technologique : plus de 20%
  - Étudiants : plus de 12 % (4 % BTS et 8 % CPGE)
  - Des élèves en EREA (7 établissements)
  - Des adultes en formation professionnelle, des collégiens
- Plus de 1 000 internes proviennent d'un autre lycée
  - lycée sans internat, internat non mixte ou saturé...
  - Dans une quinzaine d'internats, ils représentent plus de 20 % des internes
- 30 % en provenance d'un autre département de la région
- Une trentaine d'internats considérés comme suroccupés
- Plus de 1300 refus comptabilisés en 2008

# Occupation des internats

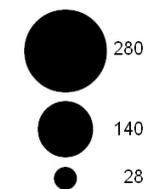


Taux d'occupation (rapporté à la capacité d'accueil théorique)

- de 90 % à 100 %
- de 80 % à 90 %
- de 70 % à 80 %
- de 60 % à 70 %
- de 50 % à 60 %

Moyenne régionale : 84 %

Nombre de refus comptabilisés par les établissements



Juillet 2009

# Volet fonctionnel

- Les 2/3 des internats sont ouverts 4 soirs par semaine, 1/4 des internats sont ouverts 5 soirs par semaine, 6 toute la semaine
- Nombre de surveillants / internes variable
- Un temps d'étude imposé dans 95 % des internats
- Activités de loisirs
  - 86 % des internats disposent d'un foyer, 15 % d'une salle informatique
  - Sorties culturelles ou ludiques, accès à salle de sport : des situations très variables
- Restauration
  - Lacunes ou difficultés :
    - vendredi et dimanche soir, we
    - arrivées décalées (autres lycéens, activités péri scolaires, sport étude...)
    - petit déjeuner pour les internats éloignés du restaurant du lycée
- Infirmerie
  - Un rôle spécifique
    - Jeunes éloignés de leur famille (soin, prévention, soutien psychologique)
    - Jeunes en formations professionnelles ou sportives
  - 20 % des internats ne disposent pas d'infirmerie (soir et we)
  - 80 % disposent d'une infirmerie (avec astreinte)
- Bagagerie
  - 58 % des internats disposent d'un local bagagerie (début et fin de semaine)

## 2. La définition et la mise en œuvre de la politique régionale



# La cadre politique régional d'intervention

## Plan de qualité vie lycéenne

- ▶ Délibération du 9 juillet 2009
- ▶ Création de 2000 places supplémentaires
- ▶ Réhabilitation de tous les internats non encore restructurés (soit 32)
- ▶ Développement des projets de vie à l'internat

# La construction des internats (1/2)

- ▶ Noyau dur des compétences régionales
- ▶ Référentiel
  - Positionnement de l'internat : liaisons importantes avec la Restauration, le CDI, les équipements sportifs, l'infirmierie
  - Idéalement : rez-de-chaussée avec les espaces communs, et plateaux de 12 à 15 chambres, comprenant les fonctions hébergement, hygiène, surveillance, études
  - Séparation filles / garçons
  - Accessibilité / Sécurité, système alarme incendie
  - Questions : douches dans les chambres ou à l'extérieur ? Wifi or not wifi ?

# La construction des internats (2/2)

## ► Enjeux

- Outils de mutualisation des internats :
  - Impossibilité de disposer d'internats dans chaque lycée
  - 60 lycées « mutualisateurs »
  - Mise à disposition d'une convention modèle concertée et votée
  - Question des transports
  - En période de travaux : cas de l'agglomération grenobloise
- Publics :
  - priorité, aux lycéens hors post bac
  - // CPGE pour un tiers internes.
  - Publics des internats d'excellence
- Outil d'attractivité pour un établissement et pour les formations.  
L'un des 8 critères de labellisation lycée des métiers  
(exemple : projet du lycée Claudel / « *Lycée des métiers d'art de la chapellerie* »)

# Capacités d'accueil - effectifs

- ▶ 21 000 internes
- ▶ Effectifs accueillis dans les lycées EN
  - 6500 à 7000 filles
  - 8500 à 9000 garçons
  - 1500 à 2000 post-bac
  - Hors lycées agricoles

2004	16 216
2005	16 342
2006	19 104
2007	19 129
2008	17 583
2009	17 555
2010	16 745
2011	16 821

### 3. Des internats à visée éducative



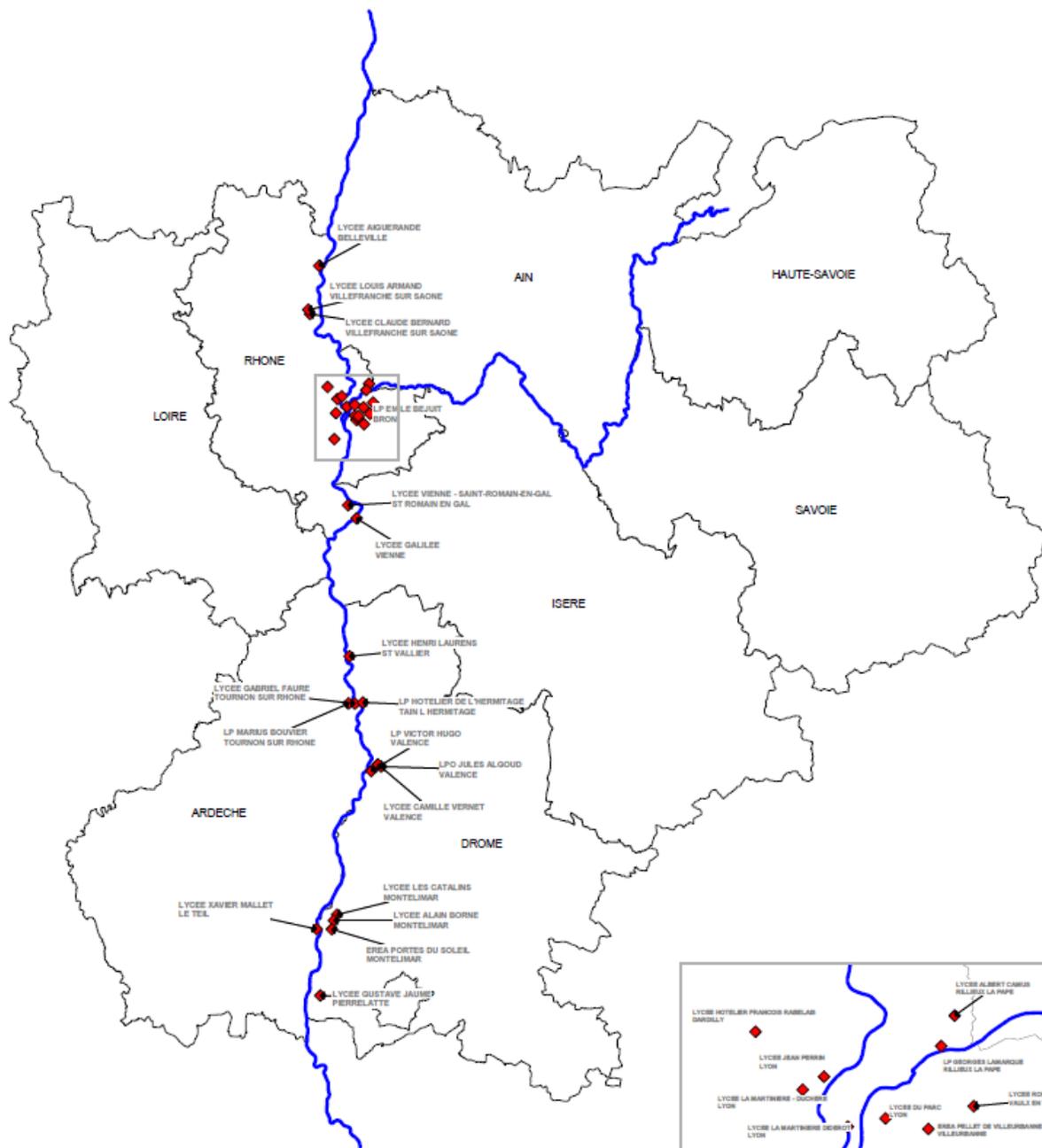
# Démarche internats d'excellence

- ▶ Objectif du projet de l'Etat :
  - permettre à des collégiens, lycéens, ou étudiants motivés, ne bénéficiant pas d'un environnement propice aux études, de poursuivre leur scolarité dans des conditions plus favorables.
  - Objectif national de création ou labellisation de 20 000 places d'internat
- ▶ Politique régionale / PQVL : objectif de création de 2 000 places d'internat
- ▶ Schéma Régional (Préfecture de Région, Préfectures de département, 3 autorités académiques, RRA) : 70 millions d'euros d'investissement Région, 30 millions de crédits ANRU mobilisables, objectif 1745 places.

# Un projet d'internat spécifique : Réflexions en cours sur la création d'un ERPD

- ▶ 2010, saisine par la Chambre Nationale de la Batellerie Artisanale
- ▶ Scolarisation actuelle en primaire et en collège jugée insatisfaisante (éloignement des axes de communication)
- ▶ Objectif régional de développement de la profession de bateliers
- ▶ Article L412-1 : Les écoles du premier degré avec internat, réservées aux enfants dont les parents exercent des professions nomades ou dont la famille est dispersée, soumis à l'obligation scolaire, sont créées et organisées par les Régions
- ▶ 8 E.R.P.D. en France
- ▶ Suppose des moyens spécifiques de l'Etat, et un investissement de la Région
- ▶ Hypothèse explorée, en lien avec les services de l'Etat et de la Ville de Lyon

## Localisation des lycées avec internat le long de l'axe Rhône - Saône



# Projets de vie à l'internat

- ▶ 22 lycées expérimentateurs entre 2009 et 2011
- ▶ Améliorer les conditions de vie des internes
- ▶ Soutien à des projets éducatifs et à des démarches collectives/participatives
- ▶ Faire des internats des lieux de réussite éducative



# Projets de vie à l'internat

- ▶ 4 principes:
  - Impliquer les internes dans le fonctionnement des internats
  - Faciliter leur accès aux ressources de l'établissement
  - Mobiliser l'ensemble des personnels
  - Mutualiser les établissements



# Résultats

- ▶ Des conseils d'internats confortés et actifs
- ▶ Un travail sur l'intégration et le sentiment d'appartenance
- ▶ Création et équipement de lieux de convivialité (type foyers)
- ▶ Des projets d'accompagnement à la scolarité, artistiques, sportifs, des temps forts

# Résultats

- ▶ Mais, des démarches encore fragiles et peu inscrites au projet d'établissement
- ▶ L'organisation de l'emploi du temps a peu évolué (travail scolaire/repas/loisirs/couché)
- ▶ Tutorat entre pairs peu utilisé
- ▶ Accès aux ressources pas toujours possible (informatique, salle de sport...)

# EURÊKA : ORIENTATIONS GÉNÉRALES

- ▶ favoriser l'émergence de **projets portés collectivement**,
- ▶ promouvoir les projets s'appuyant sur des **partenariats structurés** avec des professionnels de la région,
- ▶ encourager la construction de **projets transversaux et/ou pluridisciplinaires**,
- ▶ soutenir la mise en œuvre de **projets inter-établissements**

# Projets destinés aux internes

## ▶ 2011/2012

– 45 projets financés pour un montant de 140 667 €

Projets financés dans les dispositifs **Vie à l'internat** + **Demain en main**

Thématiques : citoyenneté, réussite du parcours de formation, activités autour du sport et activités culturelles

## ▶ 2012/2013

– 87 projets financés pour un montant de 228 274 €

Projets financés dans le sport, la culture, la réussite du parcours de formation, l'ouverture citoyenne, mobilité internationale.

# Conclusion

## Évaluation politique lycées – les lycéens rhônalpins et leur internat

- ▶ Évaluation en cours de la politique lycées de la Région RA : enquête – réponse 12 269 lycéens
- ▶ Sur la politique internat :
  - 79 % de satisfaction sur les chambres et les espaces d'étude et de travail
  - 69 % sur les espaces de détente et sur le rythme de vie
  - 57,5% sur les activités proposées
  - 30% sur la propreté l'entretien des locaux
  - **79,5% de satisfaction générale**